Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260630-CC_2026_0128-DE

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

CC_2026_0128

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil de Communauté du 30 juin 2026

L'an deux mille vingt six, le trente juin à 18 h 00, au siège de Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge à Lannion, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de M. Gervais EGAULT, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 19 juin 2026.

Nombre de membres en exercice : 90 titulaires – 46 suppléants
Présents ce jour : 78 Procurations : 8

Étaient présents :
M. ADAM Pierre , Mme ALLAIN Sonia , M. ARHANT Guirec , Mme AURIAC Cécile , M. AUZOU Didier , M. CHAPELAIN Yvon (suppléant de Mme BENECH Laurence), Mme BERNABLE Nathalie , Mme BERTINOTTI Dominique , M. BERTRAND Régis , Mme BOIRON Bénédicte , Mme CADIOU Gaby , M. CAMBIER Bernard , M. CAMUS Sylvain , M. CARRIOU Henri-Cédric , Mme CLOAREC Anne-Laure , M. COCADIN Romuald , M. COURGIBET Pascal , Mme CRAVEC Sylvie , M. DELISLE Hervé , Mme DRONIOU Marie-Louise , M. DUMONT Benoît , M. EGAULT Gervais , M. EVEN Jean-Louis , M. EVEN Michel , M. FROGER Jérôme , M. GAUTIER Pierre-Louis , Mme GENÉTAY Stéphanie , Mme GOASDOUÉ Nadine , M. GRANGER Erwan , M. GUELOU Hervé , Mme GUILLOU Marie-Annick , Mme GUILLOUX Laurence , Mme GÜNEY Lorène , M. HENRY Serge , Mme HUE Carine , M. HUONNIC Pierre , M. JEFFROY Christian , M. JEZEQUEL Yves , M. GRALL Pierre (suppléant de Mme JOUAN Sandrine), M. KERGOAT Yann , Mme KERRAIN Tréfina , M. LAHOUSSINE Alain , M. LATIMIER Hervé , M. LAURENT Éric , M. LAYUS Michel , M. LE BEVER Gildas , Mme LE BOULANGER Danielle , M. LE BRIAND Gilbert , M. LE CREURER Éric , M. LE DAMANY Yves , M. LE FOLL Arnaud , Mme LE GOFFIC Blanche , Mme LE JANNOU Virginie , Mme LE MEST Nathalie , M. LE MORVAN Arnaud , M. LE MOULLEC Frédéric , M. LE QUÉMÉNER Laurent , M. LE ROI Christian , M. LE ROLLAND Yves , M. LEON Erven , M. LÉON Frédéric , M. LIRZIN Yvon , Mme LOGNONÉ Jamila , Mme MACÉ Annie , M. MARECHAL Guy , Mme MOLLE Anabelle , M. OFFRET Maurice , M. PENVEN Eddy , M. PERREAU Frédéric , M. PHILIPPE Joël , Mme PONTAILLER Catherine , M. LE FOLL Pascal (suppléant de M. RANNOU Laurent), Mme RICHARD-LE BRAS Isabelle , M. ROBERT Éric , M. SEUREAU Cédric , Mme SEVES-QUERRE Frédérique , M. TANGUY Jean-Pierre , M. THEBAULT Christophe

Procurations :
M. CORDESSE Alain à Mme GENÉTAY Stéphanie, Mme FERRIER Florence à M. EVEN Jean-Louis, Mme FOURNIS-BEYOU Aurore à M. JEFFROY Christian, Mme HARDY Anne à M. MARECHAL Guy, Mme KERLEN Frédérique à M. SEUREAU Cédric, M. LE BUHAN Erwan à Mme CLOAREC Anne-Laure, Mme NICOLAS Sonya à M. ROBERT Éric, M. TOURNIER Vincent à Mme HUE Carine

Etaient absents excusés :
Mme BONNIEC Carole, M. CANÉVET Fabien, Mme LE CALVEZ Joyselle, M. ROGARD Didier

Il a été procédé, conformément à l'article à L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. LE MOULLEC Frédéric, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Installation de nouveaux Conseillers communautaires (1 titulaire et 1 suppléant) - Commune de TREGROM

Exposé des motifs

Par courrier en date du 3 juin 2026, Monsieur Jean-François LE BRAS, Maire de Trégrom et Conseiller communautaire titulaire, a démissionné de son mandat de Conseiller communautaire.

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260630-CC_2026_0128-DE

En application de l'article L. 273-12 du Code électoral, dans les Communes de moins de 1 000 habitants, dans l'hypothèse de la démission du Conseiller communautaire titulaire, « il est remplacé par le premier membre du conseil municipal n'exerçant pas de mandat de Conseiller communautaire qui le suit dans l'ordre du tableau établi à la date où la vacance de son siège devient définitive ».

Ainsi, conformément au tableau fourni par la Commune de Trégrom, il convient d'installer les nouveaux représentants de la Commune de Trégrom, à savoir Madame Danielle LE BOULANGER, comme Conseillère communautaire titulaire, et Monsieur Nicolas RICHARD, comme suppléant.

VU Le Code électoral et notamment son article L. 273-12 ;

VU L'arrêté préfectoral en date du 30 septembre 2025 fixant le nombre et la répartition des sièges au sein de l'organe délibération de Lannion-Trégor Communauté, précisant que la Commune de Trégrom dispose d'un siège de titulaire et d'un siège de suppléant ;

VU Le tableau municipal de la commune de Trégrom ;

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE à L'UNANIMITÉ (Par 86 pour)

DECIDE DE :

PRENDRE ACTE De l'installation de :

- Madame Danielle LE BOULANGER, Conseillère communautaire titulaire ;
- Monsieur Nicolas RICHARD, Conseiller communautaire suppléant.

Fait et délibéré, à Lannion les jour, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DÛMENT SIGNÉ.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Le Président atteste le caractère exécutoire de la présente délibération,
transmise au contrôle de légalité par télétransmission le : 03 JUIL. 2026
Publiée et mise en ligne sur le site internet de LTC le 03 JUIL. 2026
Notifiée le :

Le Président,
Gervais EGAULT

Le Président,
Gervais EGAULT